

Recyclage Chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3)

Code RS : 5643

Nombre de stagiaires
12

Durée
14 heures

Taux de réussite
100%

Objectifs

Actualiser les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes en tant que chef de service de sécurité incendie des ERP et des IGH.
S'assurer du maintien des compétences et du suivi des évolutions réglementaires.

Public concerné

La formation recyclage SSIAP 3 est destinée à toute personne titulaire du diplôme SSIAP 3, souhaitant actualiser ses compétences afin de continuer à exercer ses missions de chef de service en sécurité incendie, dans des établissements recevant du public (ERP) ou des immeubles de grande hauteur (IGH).

Le recyclage SSIAP 3 doit être effectué tous les 3 ans afin de maintenir la validité du diplôme. En cas de dépassement de ce délai, le titulaire doit obligatoirement suivre une formation de remise à niveau.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3).
- Fournir la dernière attestation de recyclage ou de remise à niveau lorsque le diplôme date de plus de trois ans.
- Être titulaire d'un certificat de secourisme à jour (SST, PSE, PSC...).

Modalité et délais d'accès

L'inscription est confirmée après vérification des prérequis et validation du financement.

Le délai moyen d'accès est de cinq jour après validation du dossier complet (hors cas particuliers).

L'équipe OPSIE Formation accompagne chaque candidat dans la constitution de son dossier et dans les démarches de financement (CPF, France Travail, entreprise, financement personnel, ...).

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185

Programme de la formation

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

SÉQUENCE 1 : RÉGLEMENTATION

- Pratique : Mises en situation, Exercices d'extinction.
- Thème : Évolution des textes réglementaires.
- Contenu: Règlement de sécurité dans les ERP / IGH, rappel des textes sur les moyens de secours, rappel sur le code du travail, rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP.



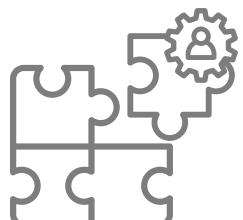
SÉQUENCE 2 : NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

- Thème : Les Codes Civil et Pénal.
- Contenu : La délégation de pouvoir et la délégation de signature, la responsabilité civile et responsabilité pénale, le délit de mise en danger de la vie d'autrui.



SÉQUENCE 3 : FONCTION MAINTENANCE

- Thème : Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- Contenu : Contextes d'obligations réglementaires, aspects juridiques, différents types de contrats, normalisation.



SÉQUENCE 4 : ÉTUDE DE CAS

- Thème : Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.
- Contenu : Rappel de la méthode, lecture de plan.



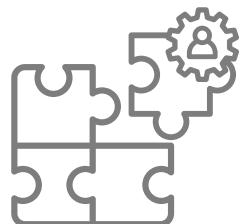
SÉQUENCE 5 : L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Thème : Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.
- Contenu : Les dispositions réglementaires, les commissions accessibilité, les exigences réglementaires générales, les exigences dimensionnelles et qualitatives, autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier), visite, réception par commission d'accessibilité.



SÉQUENCE 6 : ANALYSE DES RISQUES

- Thème : Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels, assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.
- Contenu: Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens). Le document unique, le plan de prévention, évaluation des risques de travaux par points chauds.



SÉQUENCE 7 : MOYENS DE SECOURS

- Thème : Évolution des textes réglementaires.
- Contenu : Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications), moyens d'alerte des secours, dispositions visant à faciliter l'intervention des secours, connaître et savoir exploiter un Système de Sécurité Incendie (SSI)



Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185



Moyens pédagogiques



Les moyens pédagogiques incluent le matériel réglementaire de sécurité incendie, secourisme et interventions pratiques, conformément aux exigences légales.

- Formation en présentiel avec apports théoriques et pratiques.
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et matériels réglementaires.
- Exercices pratiques en conditions réalistes (ronde, utilisation du bac à feu et extincteurs...).
- Suivi individuel des stagiaires.

Qualification du formateur



Nos formations sont assurées par des formateurs experts, issus du terrain de la sécurité privée et certifiés dans leurs spécialités.

Nous garantissons un enseignement concret, actualisé et conforme aux exigences réglementaires.

Modalités d'évaluation



- Une évaluation continue est réalisée tout au long de la formation afin d'assurer une progression conforme aux objectifs.
- Une évaluation finale, composée de mises en situation pratiques et d'un questionnaire à choix multiple (QCM), permet de valider les compétences opérationnelles, juridiques et techniques attendues.

Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation afin de mesurer la qualité perçue et d'assurer l'amélioration continue de nos prestations, conformément au référentiel Qualiopi.

Informations pratiques



Responsable pédagogique: Ouassil Belkacem

OPSIE Formation – 122 rue de Tourcoing, 59100 Roubaix.

07 82 07 65 40

contact.opsie@gmail.com

Accessibilité : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagements possibles selon la situation de handicap.